

SYNTHESE DE L'HISTOIRE DU LAMINAGE
DES POPULATIONS RURALE ET AGRICOLE FRANÇAISES



PIERRE DEBOUVRY
Socio-économiste

SYNTHESE DE L'HISTOIRE DU LAMINAGE DES POPULATIONS RURALE ET AGRICOLE FRANÇAISES

Préambule

Ce texte consacré à « **l'historique du laminage des populations rurale et agricole françaises** » est une synthèse des « *notes de lecture* » de son auteur ; il n'a pas d'autres prétention que d'essayer, en quelques pages, de brosse cet aspect de l'évolution de l'agriculture française, à l'intention d'ingénieurs du développement en formation ou en exercice.

S'adressant également à des **spécialistes du développement du capital humain du secteur agricole**, nous avons développé quelques paragraphes « *hors sujet* » sur le thème de l'éducation agricole pour les aider dans leur travail de « *contextualisation historique* » du dispositif français.

Nous avons tenu à consacrer un paragraphe liminaire à la « *stratégie britannique* » souvent présentée comme l'antithèse de la démarche française, non pas pour entretenir une polémique stérile, mais pour illustrer le fait qu'il a existé, au niveau européen, plusieurs voies et moyens, pour aborder la question de la modernisation agricole.

I Bref rappel de la démarche britannique

En 1700, l'Angleterre se caractérise démographiquement par une croissance faible (forte mortalité, forte natalité, guerre; épidémies, famines) ; sa population a doublé en 16 siècles ; 75-80 % des actifs sont dans le secteur agricole mais la circulation des produits agricoles est limitée par les coûts de transport (doublement du prix des céréales pour 400 Km). Entre 1690 et 1730, l'Angleterre accueille les protestants flamands chassés par l'occupant espagnol et français qui lui apporte des méthodes agricoles à *forte productivité du sol* (façons culturales, jachères cultivées, fumure organique, drainage, etc.). Ultérieurement, l'arrivée de plantes nouvelles avec la découverte des nouveaux mondes (rave, trèfle, colza, houblon, sarrasin, carotte, choux, pomme de terre), l'amélioration de l'outillage par une utilisation accrue du fer et de l'acier (charrue, faux) et l'invention de nouvelles machines (semoir), la sélection des semences et des reproducteurs et un recours accru au cheval de trait (50 % plus rapide que le boeuf) entraîneront des croûts de *productivité du travail* importants requérant de plus en plus d'outillage et donc une *demande accrue à la sidérurgie* (entre 1720 et 1760, la consommation en fer s'accroît de 50 % ; les seuls besoins en ferrure des chevaux correspondent à

15 % de la production sidérurgique de 1760). De 0,4 ha de labour par jour et par homme avec les boeufs, on passe à 0,8 ha avec les chevaux et les charrues améliorées à la fin du siècle

Entre 1740 et 1850, la mortalité chute de 4 à 2,5 % et la population double tandis qu'apparaissait dès 1750 la *révolution industrielle*. Très tôt, les britanniques adoptèrent une démarche volontariste à trois volets favorable à l'exode rural et au développement des manufactures et de la sidérurgie

(i) 1555 : « *Acte des tisserands* » interdisant de rassembler sous un même toit plus de deux métiers à tisser ; il relégua le travail à domicile à la satisfaction des seuls besoins d'autoconsommation domestique et ouvrit le marché aux manufactures

(ii) *Les lois punissant jusqu'à la peine de mort l'errance et le vagabondage* sur les chemins et routes poussèrent vers les manufactures le peuple des « *sans terre* » et des « *sans domicile fixe* »

(iii) Les « *enclosures* » remettent en cause les pratiques médiévales de la « *vaine pâture* » (usage communautaire des sols après culture) par l'autorisation faite aux propriétaires fonciers d'enclorre leurs terres et de s'affranchir ainsi des servitudes collectives. Ce mouvement commencé dès 1540 connut

(iv) Plusieurs vagues dont celle de 1750-1820 associée au remembrement et à l'investissement agraire et permit d'importantes hausses de productivité. Il entraîna, de manière concomitante, la ruine de la petite paysannerie qui dut partir vers les centres manufacturiers ou les nouvelles colonies d'Amérique contribuant à la couverture alimentaire du Royaume

Cette politique volontariste se caractérise par son **absence d'ambiguïté** quant à son objectif (fournir des bras et un marché au secteur industriel, aux mines et aux colonies) et la non prise en compte de son coût social. Elle permettra à l'Angleterre, *pays à transition démographique très précoce* (1815), de se constituer rapidement et concomitamment un puissant secteur industriel et d'importantes colonies de peuplement à la fois fournisseuses de matières premières (coton, laine, sucre, tabac mais aussi céréales et viandes) et clientes de ses produits manufacturés.

Environ 17 millions d'anglais quittèrent leur île entre 1750 et 1938 ; l'émigration de la période 1846-1932 représentera à peu près les 2/3 de, la population initiale. Ces chiffres, sans équivalent en Europe, contrastent avec ceux de la France en quasi stagnation démographique; de fait, elle éprouvera toujours de grandes difficultés pour peupler ses « *colonies de peuplement* » ; en 1754, à la fin du Canada français, il y avait 54.000 français face à deux millions de britanniques ; en Algérie, elle dut envoyer les communards, les alsaciens (après la perte de ce département), francisa les minorités d'origine européenne (italiens, espagnols) et les juifs. On estime à environ 500.000 personnes le nombre de français qui partiront définitivement vivre ailleurs (soit 34 fois moins que la Grande-Bretagne pourtant initialement moins peuplée).

II - Le Second Empire ou les prémices de la déruralisation à la française (1852 - 1870)

Avec une population qui a atteint environ 28 millions à la veille de la Révolution, la France est à la merci des mauvaises récoltes qui peuvent remettre en cause sa fragile autosuffisance alimentaire ; de fait la disette sévit périodiquement. Les céréales occupent une place cruciale dans l'alimentation et des rumeurs de trafics louches pour faire monter les prix des grains circulent et vont même parfois jusqu'à déclencher des émeutes (guerre des farines, 1775). A partir de 1778, la situation s'est aggravée avec des perturbations climatiques et l'apparition de maladies décimant le bétail dans plusieurs provinces. La pomme de terre qui pouvait constituer un élément de réponse à ces problèmes n'arrive pas à entrer dans les denrées de consommation courantes malgré les efforts de Parmentier et de Louis XVI. Ces questions alimentaires et agricoles préoccupent des « *cercles de réflexion* » ou « *sociétés savantes* » encore nommées « *Académies* » qui se multiplient. Réunissant notables et spécialistes dans un même souci de l'intérêt général, elles illustrent l'acuité de la question alimentaire. Les récoltes catastrophiques de 1787 et 1788 et la flambée du prix du pain entraîneront disette et famine généralisée qui feront le lit de la **Révolution de 1789**.

Par « *la déclaration des Droits de l'Homme* » (août 1789) proclamant *la propriété droit naturel et imprescriptible, droit naturel et sacré*, et la **constitution de 1791** reposant toute entière sur la *liberté économique et la libre propriété*, se mettent en place les bases d'un nouvel ordre foncier. L'assemblée nationale met les **biens nationaux** à la disposition de la Nation pour l'aider à rétablir son équilibre financier. La *vente des biens nationaux* (1791) qui commence sans tarder est un événement d'une immense portée économique, politique, sociale. Elle est bientôt amplifiée par la *vente des biens des émigrés*. Elle a pour résultat un vaste transfert de propriété qui attache immédiatement à la révolution ses bénéficiaires (bourgeois et paysans aisés) et **consacre la conception de la terre, bien marchand et non plus bien collectif ou de communauté**. Le « *Code Napoléon* », traduction écrite des « *nouvelles règles du jeu* », impose la logique des nouvelles formes de la propriété qui sont à la base du nouveau système de production. Le calendrier ci-après illustre combien cette question foncière fut importante :

- 1807 (15/9) : instauration du cadastre
- 1813 (20/3) : vente des biens communaux par la caisse d'amortissement

- 1816 (28/4) : récupération des biens communaux non vendus par les communes qui sont autorisées à les louer en bloc.
- 1850 (6/12) : loi conférant aux particuliers l'initiative des demandes des partages des communaux.

La France, moins concernée que l'Angleterre du fait de sa démographie peu dynamique¹, laissa se développer sa population rurale jusqu'en **1860-1870, décennie marquant son apogée en termes quantitatifs** (80 % de sa population estimée à 37 millions d'habitants vit dans des communes de moins de 2000 habitants dont près du tiers ne sont pas francophones). Depuis 1830, cinquante ans après la Grande-Bretagne, elle a commencé sa « *révolution industrielle* ». Dès 1857, le tonnage total transporté par le **rail** dépasse celui de la batellerie ; il ouvre de nouveaux espaces, mal desservis par les voies fluviales, à l'économie marchande, tandis que la connexion de toutes les préfectures à Paris par **télégraphe électrique** accélère considérablement la circulation de l'information.

Avec l'avènement du **Second Empire** (1852) et la signature du « *traité franco-britannique de libre échange* » (1860), elle marque une rupture avec les traditions protectionnistes étatiques héritées du *Colbertisme* (1650-1680). Favorable à l'industrialisation, ce traité entraîna un grand essor économique (formation du capital industriel) et une première accélération du drainage des *errants, tisserands et autres artisans ruraux* vers les centres industriels et/ou miniers et/ou administratifs en pleine expansion ainsi que celui de la main d'oeuvre excédentaire des exploitations agricoles. Il ne faudrait pas toutefois déduire que la « *démarche tardive et douce à la française* »² eut un coût social moindre ; des auteurs tels que Victor Hugo, Louis René Villermé ont abondamment décrit la misère de cette époque qui ne paraît rien devoir à celle, contemporaine, dénoncée par le britannique Charles Dickens.

Les **premières institutions d'enseignement agricole** apparaissent dès la seconde moitié du XVIIIème siècle : *écoles vétérinaires* (Lyon 1762, Alfort 1765) ; au début du XIXème siècle apparaissent les « *instituts agricoles* » (Rouille 1819, Grignon 1827, Grandjouan 1833), les « *chaires départementales d'agriculture* » (la première à Bordeaux en 1836), les « *fermes écoles* », les « *fermes modèles* », les « *colonies agricoles* ». Dans une volonté de systématisation de ces différentes expériences, la seconde République, à partir des travaux du Conseil Général d'Agriculture, préparera un premier projet de **décret portant sur l'organisation de l'enseignement agricole professionnel** qui sera adopté, après concertation et discussions, par l'assemblée nationale le **3 octobre 1848**.

En termes d'**organisations professionnelles**, les *sociétés d'agriculture*, dont la création remontait au siècle précédent, fleurissent au niveau des provinces et des villes où elles regroupent des notabilités plus souvent propriétaires qu'exploitants. Dès 1850, naissent des sociétés représentant des courants de pensée politique éloignée des réalités et des préoccupations paysannes ; ainsi naquit en 1807 la *société des agriculteurs de France* qui sera surnommée par les paysans « *société des Ducs et Marquis* ». Les *comices agricoles*, créés vers 1750, continuent à jouer leur rôle d'émulation et d'échange d'informations. Notons qu'en 1840, Lamartine soutint, sans succès, un projet de représentation officielle de l'Agriculture, précurseur des chambres d'agriculture.

A côté de ces manifestations officielles, fleurissent les initiatives locales pour répondre aux besoins concrets des exploitants. Elles aboutiront dès 1860 par exemple à la création d'une *coopérative* laitière dans le nord-est qui imposera une augmentation du pouvoir d'achat du lait de 33 % ; la loi du 24 Juillet 1867 permit la multiplication des *sociétés de secours mutuel*

¹ Rappelons que la France ayant limité précocement ses naissances n'a jamais connu de transition démographique ; elle doublera sa population en 205 ans (1779 : 27,5 millions ; 1984 : 55 millions) ; alors que la population britannique triplera au XIXe siècle.

² Il faut préciser « *à la française en France métropolitaine* » car dans leurs colonies de peuplement, la France pratiqua une variante musclée des « *enclosures* » en s'attribuant par la force les meilleures terres pour permettre à ses colons d'y pratiquer une agriculture moderne tandis que les autochtones étaient chassés vers les montagnes voisines pour y survivre

A la fin de cette courte période, la population rurale a commencé son décroît en valeurs absolue et relative ; elle passe de 74,5 % à 69 % et la population agricole, peu organisée, de 55 à 48 %.

Première production touchée par cet exode rural, les moutons : grands consommateurs de main d'oeuvre, passent de 32 millions (1840) à 24 millions (1882).

La productivité du travail évolue peu : elle passe de 1,6 personne nourrie par actif agricole (1846) à environ deux en 1870.

III La III^e République : Sacralisation et grand laminage de la paysannerie

Le désastre de Sedan et la fin du Second Empire (1870), la montée du **mouvement ouvrier** symbolisé par la **Commune de Paris** (1871), les perspectives d'une nouvelle guerre, l'importante contribution du monde rural aux deux emprunts totalisant 5,5 milliards de francs or pour la libération du territoire, et les soucis des républicains face à un éventuel retour à l'Ancien Régime vont entraîner la France dans une « **politique paysanne** » dont Gambetta deviendra le porte-parole. Elle visait à sortir le régime républicain du monde urbain et à l'asseoir sur une élite paysanne ayant pleinement accès aux acquis de 1789 tout en l'éloignant de ses traditions passéistes. Pour ce faire, il inventa en 1881 le **Ministère de l'agriculture** clairement destiné à la gestion des bulletins de vote ; il le qualifia lui-même de « *Ministère de l'intérieur de la paysannerie* ». De manière concomitante, se mettait en place le « **plan Freycinet** » (1879) visant à sortir l'économie de sa léthargie par une forte injection de capitaux (6 milliards) en dix ans dont plus de la moitié destinée à construire 8000 km de nouvelles voies ferroviaires ; sous la pression électorale, la facture se monta à 9 milliards, 16000 km furent construits, les voies d'eau et installations portuaires furent améliorées et de nombreux chemins vicinaux furent pavés ou construits. Ces travaux d'équipement, tout en contribuant à enraciner le message républicain dans les campagnes, ouvrirent le secteur agricole au marché intérieur et au progrès, tandis qu'émergeait un puissant secteur « **charbon acier** » demandeur de main d'œuvre ; ils contribuèrent à leur tour à renforcer l'exode (au profit des mines, des industries métallurgiques et des manufactures), des familles rurales qui, ne pouvant vivre de la seule agriculture, complétaient leurs revenus par des « travaux à domicile ». En 1884 Méline, Président du Conseil et Ministre de l'Agriculture, lança une série de *mesures protectionnistes* favorables explicitement aux intérêts agricoles et implicitement à ceux de l'industrie Cette montée en puissance de l'image de la paysannerie, le discours républicain et la **scolarisation obligatoire et gratuite** (1881) vont permettre d'attribuer la légitimité et la responsabilité de l'*espace national non bâti* aux travailleurs propriétaires de la terre. La **conscription obligatoire** (1889) parachèvera l'oeuvre en véhiculant l'image du « *soldat paysan* » défendant *son sol* (le territoire national) dans un contexte de montée du *nationalisme* et d'émergence de *l'internationalisme* dans le milieu ouvrier urbain.

En termes organisationnels, cette période est marquée par la création en 1880, à l'instigation de Gambetta, de la **Société Nationale d'Encouragement de l'Agriculture** (bd St Germain) devant empêcher le monopole de la droite en matière de représentation agricole par le canal de la **Société des Agriculteurs de France** (rue d'Athènes). La baisse des prix en cascade liée à la concurrence des « *pays neufs* », notamment l'Algérie, et l'apparition de calamités dans le vignoble (phylloxera) entraînera de nombreux mouvements qui aboutiront à la constitution du **premier syndicat** (*syndicat des agriculteurs du Loir et Cher, 7 juillet 1883*) sans objectif politique il élargira rapidement son emprise à 80 communes. Cette initiative débouchera sur **la loi portant sur les syndicats professionnels promulguée le 21 avril 1884** ; en 1890, il existait déjà 648 syndicats regroupant 234.000 membres; en 1900 leur nombre sera porté à 2069 et 512.000 membres .Ceci est suivi de près par les sociétés nationales qui en inféodant ces structures locales introduiront des **clivages politiques**. Le règlement de la grave question du phylloxera et la politique protectionniste entraîneront une prospérité relative durant la décennie précédant la guerre de 14-18 à l'exception du secteur viticole en proie à de graves excédents (augmentation de la production algérienne, meilleure productivité des nouveaux cépages, fabrication des vins de sucre et artificiels) qui entraîneront *la révolte des agriculteurs du Midi (1907)*.La remise à jour du cadastre(1907– 1913) confirme la **bipolarité de la société foncière**. Propriété parcellaire et grande

propriété voisinent : les très petites côtes (moins d'un ha) pullulent (3/5 des côtes), les petites côtes (moins de 5 ha) sont générales (22% du sol) et un nombre réduit de propriétés supérieures à cent ha (0,3% des côtes, 25% des sols)

Le député PLISSONNIER obtint le 15 janvier 1914 que la chambre réserve plusieurs séances à *l'organisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture*. Le texte sera adopté le 6 mars 1914 mais ne sera en raison de guerre soumis à la Haute Assemblée que le 31 mai 1918 et la *loi promulguée le 2 août 1918*

Le 2 août 1914, *l'ordre de mobilisation générale* arrache du jour au lendemain 3.700.000 jeunes paysans à leurs champs sur un total de 5.237.000 mobilisés, mais dès la fin 1914, les « *ouvriers spécialisés* » sont démobilisés pour retourner dans les usines et il ne reste plus « *au feu* » que les paysans ; en outre, 2.200.000 chevaux et 170.000 mulets sont réquisitionnés, 2.500.000 ha sont transformés en champs de bataille, 673.000 « *poilus* » ne reviendront pas de la tuerie, 500.000 reviendront estropiés ou malades. Cette grande saignée sera glorifiée dans chaque village par l'édification, à côté de la *mairie* et de *l'école communale*, d'un troisième symbole républicain : « *le monument aux morts* » qui deviendra un haut lieu du rituel républicain local.

Portée au pinacle, *la paysannerie sort exsangue de l'après première guerre mondiale*. Outre la perte de ses hommes, son cheptel vif est diminué d'un million de chevaux, 2.500.000 bovins, 7.000.000 moutons et 3.000.000 porcs ; enfin, 3.000.000 hectares, des meilleurs sols cultivables, sont bouleversés. Pour palier aux « *manque de bras* », il faut mécaniser les exploitations en acquérant du matériel agricole consommateur d'acier et de fonte, produits par l'univers urbain. Pour palier à ce besoin, il est question de créer des *brigades de mécanisation* avec du matériel acheté par l'État ; 400 tracteurs seront achetés à cette occasion. Les lourds *locotracteurs vapeur* apparus à la fin du XIX^{ème} siècle sont remplacés après la première guerre mondiale par les tracteurs (on en comptera 26.000 en 1929). La flambée des prix agricoles provoquée par la pénurie permet un certain enrichissement des agriculteurs qui équipent leurs exploitations et ont accès, au grand dam des urbains qui les traiteront de « *paysans endimanchés* », à des biens de consommation qui leurs étaient inaccessibles jusque là. L'industrie et les mines manquent de bras, l'exode rural se poursuit et touche de plus en plus les petits agriculteurs tandis que se met en place un afflux de main d'oeuvre étrangère : polonais, espagnols, portugais, italiens et belges.

En 1919, *la Confédération nationale des associations agricoles* (CNAA) voit le jour; devant consacrer l'idée de l'unité professionnelle, elle est minée dès ses origines par les conceptions et objectifs divergents de ses constituants et n'aura qu'une portée limitée. L'idée de représentation officielle, soutenue en son temps par Lamartine, réapparaît et aboutira à la loi du 3 janvier 1924 instituant les *chambres d'agriculture*. Soucieux d'échapper à la domination des grands acheteurs d'envergure nationale, les agriculteurs, à l'instar des viticulteurs en 1907, mettent en place des *syndicats spécialisés par production* (lait en 1921, betterave 1921, blé 1924, fruits et légumes 1932). La crise des années 30 allait relancer le débat sur les interventions de l'État qui aboutira en 1936 à la création de *l'Office national interprofessionnel du blé* (ONIB), la multiplication des coopératives et à la disparition du CNAA (1934) au profit d'un projet création d'une *corporation agricole* (1935). Le climat politique passionnel de cette époque entraîne une **forte politisation des organisations professionnelles** partagées entre « *la rue d'Athènes* » (*droite*) et le « *boulevard Saint Germain* » (*gauche*); par ailleurs, de nombreux partis et mouvements politiques voient le jour: *l'entente paysanne* (1929), *partie agraire et paysan français* (1927), *conseil paysan français* (1927), *confédération générale des paysans travailleurs* (1929), *les comités de défense paysanne de l'ouest* (1933), *la confédération nationale paysanne* (1933), et *le front paysan* (1934) qui regroupe « *l'union syndicale* », le « *parti agraire* », les *comités DORGERES*, et des « *associations de producteurs* ». Le *Parti agraire* compte huit élus au parlement de 1936. Le terrain professionnel est devenu peu à peu *un champ de bataille politique* où des positions extrêmes se dessinent tandis que des structures à caractère industriel transforment une quantité croissante de produits autrefois traités à la ferme et réduisent d'autant les besoins en main d'oeuvre agricole. Dans ce contexte naissait en 1929, à l'instar du monde ouvrier, un mouvement qui aura une importance grandissante: *la jeunesse agricole catholique* (JAC), pendant de la *jeunesse ouvrière chrétienne* (JOC), qui se

caractérisera dès son origine par une direction intégrant de nombreux jeunes agriculteurs. Outre les aspects religieux, il se préoccupera de la promotion et de l'évolution des techniques ; il lancera le mot d'ordre de la « **professionnalisation** » visant à faire évoluer la perception que les jeunes paysans avaient de leur statut : estimant qu'ils pratiquaient *une activité entièrement à part* il fallait qu'ils prennent conscience qu'ils exerçaient *un métier à part entière*. En 1931, on dénombrait déjà 26 fédérations, 80 sections et 1200 cotisants, ils seront respectivement au nombre de 67, 878 et 11864 en 1937.

Vingt Ministres dirigeront les quarante et un ministères de l'agriculture qui se succéderont entre 1920 et 1940 ; on réglemente sur tout, partout et toujours, mais il est beaucoup plus facile de rédiger des textes que de les faire appliquer. Le mécontentement paysan monte au fur et à mesure que les effectifs de population rurale fondent. Entre le fait paysan et le fait industriel, le fait social et le fait individuel, et les rejets du libéralisme et du socialisme se bâtit, sous l'impulsion du juriste SALLERON (rue d'Athènes), la théorie du **corporatisme paysan** visant au contrôle du Marché et en conséquence celui de l'ordre social. Les communautés professionnelles doivent s'organiser de manière autonome et régler elles-mêmes leurs problèmes en se fondant sur la solidarité de leurs membres ; l'organisation professionnelle est érigée en pièce maîtresse du système. Le **congrès syndical paysan** de 1937 adopte les thèses corporatistes : les organisations professionnelles doivent diriger l'agriculture en toute autonomie et être représentées au « **conseil national corporatif** » dont la compétence et la responsabilité doivent réduire au minimum le rôle de l'État

En matière de **formation agricole**, la France après la guerre a, selon Maurice Faure, un retard d'un demi-siècle sur les pays européens du nord (Allemagne, Belgique, Danemark, Hollande). La loi Plissonnier de 1918 visait à **réorganiser l'ensemble des structures de l'enseignement professionnel de l'agriculture en institutionnalisant** (1^{er} et 2^e degré) les différents types d'établissements nés entre 1880 et 1918 et en introduisant un nouveau type d'enseignement : « **les cours post-scolaires agricoles** » confiés à des instituteurs spécialement formés à cet effet ; mais ne rendant pas l'enseignement du premier degré obligatoire et ne prévoyant pas la formation d'un corps professoral suffisant, elle eut une portée limitée. Elle fut complétée par la loi du 18 janvier 1929 portant sur **l'apprentissage agricole** qui ouvrit les portes aux **cours par correspondance** et à une expérience originale de l'abbé Granereau : « **la maison familiale** » instaurant la formule de **l'apprentissage par alternance** et associant les parents à la gestion du centre.

Contrairement à 1914, l'épreuve de le début de la **deuxième guerre mondiale** (39-45) est vécue sans exaltation ; le répit de la *drôle de guerre* permet non seulement d'achever la moisson des céréales, la récolte des betteraves et les vendanges, mais également d'effectuer les travaux d'automne et même de réaliser les semailles de printemps. Quand arrive l'ordre de mobilisation, deux millions de ruraux (sur 7 millions d'actifs agricoles) doivent partir et 20 à 60 % des chevaux, selon les régions, sont réquisitionnés par l'armée. La **défaite de 1940** et l'arrivée du *Régime de Vichy* faisant des « *valeurs paysannes* » et du « *retour à la terre* » ses devises replacent l'agriculture au premier rang ; il faut instituer une **corporation** forte, symbole d'unité et de responsabilité professionnelle : le 9 novembre 1940, les syndicats sont dissous, la loi du 2 décembre 1940 dissout toutes les organisations existantes et crée la **corporation paysanne**. Rapidement étatisée et soumise au bon vouloir du gouvernement, elle déçoit les paysans qui s'en détachent peu à peu ; bon nombre partiront sur les chemins de la Résistance où ils constitueront d'efficaces réseaux locaux. Le 26 juillet 1944, une ordonnance du gouvernement d'Alger déclare nulle la loi de décembre 1940 ; le 12 octobre, une autre ordonnance prononce la *dissolution de tout le système corporatif* soumettant la création de tout groupement agricole à l'autorisation préalable du Ministère de l'agriculture après avis du **Comité national d'action agricole** créé par le même texte. Avec les textes du 5 juillet 1941 et du 12 juin 1943, **l'enseignement agricole** est passé sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale. Les **cours post-scolaires** (décidés en 1938) sont obligatoires jusqu'à 17 ans (120 heures par an), la formation des maîtres est consolidée, les **maisons d'apprentissage privées** dont la formule d'alternance plaisait aux agriculteurs se multiplient.

Durant cette longue période agrarienne (75 ans), alors que la population française connaissait un léger accroissement (de 36 millions en 1870 à 41 millions en 1945), le nombre des exploitations agricoles chutait de 5.700.000 à 2.350.000 (surtout après 1910) correspondant à une disparition moyenne annuelle de 95.714 soit **262 exploitations par jour**. La population rurale était devenue minoritaire (de 69 à 45 %) et la population agricole avait commencé son grand déclin (de 48 à 25 %). La France était encore un pays rural. Il n'y avait que 17 villes de plus de 100.000 habitants et la petite ville de 5000 à 10.000 âmes prédominait

Avec encore environ 3 millions de chevaux de trait et 68.000 tracteurs, l'agriculture restait peu motorisée; la consommation annuelle d'engrais progressait lentement (de 242.000 tonnes en 1900 à 953.000 tonnes en 1939) en revanche, le cheptel ovin avait fondu (de 24 millions en 1882 à 8,9 millions en 1939). Le nombre de personnes nourries par actif agricole avait presque triplé (passage d'environ 2 à 5,5 soit 2,75 fois plus) mais la France ne couvrait toujours pas ses propres besoins alimentaires ; elle importait céréales et matières grasses.

La France est encore un pays rural. Près de la moitié des français vivent à la campagne, il n'y a que 17 villes de plus de 100.000 habitants, la petite ville de 5000 à 10 000 âmes prédomine

IV - Les « Trente Glorieuses »³ : moto-chimisation et poursuite du laminage

Après le laisser-faire du second Empire, l'État gendarme de la troisième République et l'État Paysan de Vichy arrivent les mesures de salut public de la Libération. L'enjeu est désormais celui de la reconstruction et de la prospérité nationales

Les promoteurs de la *confédération générale de l'agriculture*, composée de toutes les formes de représentation du monde agricole, devaient être l'expression de son aspiration à l'unité. Le rétablissement de la liberté syndicale (8 juin 1945) assorti d'une interdiction d'exercer une série d'activités d'achats et de ventes par la loi de mars 1946 achèvent de déconsidérer la CGA jugée trop politisée et plus favorable aux coopératives qu'aux exploitants. La *Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles (FNSEA)*, composante de la CGA, n'ayant pas obtenu les 2/3 des sièges revendiqués, entrera en conflit avec la confédération. Progressivement les différences gauche droite se nivelleront au niveau de la *coopération et mutualité*, tandis que les *Chambres d'agriculture* étaient restaurées (17 mars 1949). Après 6 années de crise et pour lever les ambiguïtés d'une triple représentation dans une période où chacun s'accordait sur la nécessité de conforter l'unité, un consensus est enfin trouvé au travers d'un protocole fixant la répartition des rôles entre CGA, FNSEA et Chambres d'Agriculture (8 février 1951). Les Chambres s'engagent à donner des avis aux pouvoirs publics après consultation des fédérations d'exploitants ; elles s'orientent vers l'étude et la réalisation, de projets d'intérêt général comme. L'éducation professionnelle, le progrès technique, l'équipement individuel et collectif agricole. La CGA coordonne, la FNSEA représente les producteurs ; Avec la disparition de la CGA (1952), les Chambres veulent occuper une place croissante et une polémique s'engage avec le syndicalisme.

De manière concomitante, le *Cercle des jeunes agriculteurs* membre de la CGA, après un accord avec la JAC, se constitue en association sans but lucratif (1954) puis en syndicat (1956) sous le nom de « *Centre national des jeunes agriculteurs* » et adhère à la FNSEA en septembre 1961 en conservant son indépendance morale, son autonomie de fonctionnement et de financement. Progressivement, la représentation syndicale professionnelle, malgré de forts clivages entre les *anciens* « *notables de la IIIe République* » et les « *jeunes anciens jacistes* », a réussi à constituer une façade unitaire. Il lui reste à s'imposer par une politique agricole claire et cohérente.

³ « *Trente Glorieuses* » : période d'expansion économique forte et continue des grands pays industriels (1945-1974) que nous étendrons jusqu'à 1980 pour répondre à la logique du découpage séquentiel du texte.

En termes de balance de paiements extérieurs, les recettes courantes qui équilibraient à peu près les dépenses en 1938 n'en couvrent plus que 19 % en 1945, 27,5 % en 1946, 51 % en 1947 et 49,5 % en 1948. Cette situation préoccupante imposait une reprise en main rigoureuse de l'économie; de fait le **premier plan de modernisation et d'équipement (1947-1952)** visa de fortes augmentations de production par l'emploi résolu des techniques les plus modernes à l'usine comme aux champs. Dès 1946, avait été créé *l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)* pour préparer en amont cette mutation. L'entrée en vigueur du *Marché commun agricole* (01/01/1958) suite à la signature le 25 mars 1957 du *Traité de Rome*, fondateur du marché commun, confortera ces options projettera l'agriculture française sous un contrôle européen qui ne cessera d'être de plus en plus strict. A cette époque, la communauté économique européenne est **le premier importateur mondial de produits agricoles et alimentaires** (33 % des importations mondiales). Le marché commun ouvre donc à l'agriculture française (pays à la plus grande superficie agricole utile) des perspectives considérables mais ses exploitations vont désormais être en compétition avec celles des autres pays. Or l'analyse fait apparaître un indéniable retard français en matière de performances, de modernisation et de formation par rapport aux pays du Nord (en 1954, 3 % seulement des exploitants avaient suivi un enseignement agricole).

Dans ce contexte de volonté de transformation, les jeunes agriculteurs, dont bon nombre sont issus de la « *jeunesse agricole catholique* » (*JAC*), entrent dans les conseils municipaux et participent aux responsabilités professionnelles. Ils organisent des « *journées de mécanisation* », des « *fêtes de la terre* » et diffusent la formule des *Centres d'études des techniques agricoles* (*CETA*), inspirée des bureaux d'études industriels, pour organiser des groupements d'agriculteurs mettant en commun leurs expériences, leurs réalités et leurs réflexions sur les progrès techniques (1300 centres regroupant 20 000 exploitants seront recensés en 1961). La *JAC* apprend aux jeunes agriculteurs à analyser leurs réalités dans un contexte plus large que celui de l'exploitation, à s'exprimer, à s'écouter mutuellement tandis que la section féminine (*JACF*) élève les aspirations des jeunes filles à un mieux-être (plus de fumier dans la cour, eau courante, wc à la maison, etc.) tout en les initiant à la comptabilité. En mai 1950, elle réunit au Parc des Princes 70.000 garçons et filles qui présentent un *cahier de revendications professionnelles des petites et moyennes exploitations* désireux de s'insérer dans la société moderne. De manière concomitante, d'anciens « *jacistes* » sont en train de constituer un *syndicalisme spécifiquement jeunes* : le *CNJA* (cf. ci-dessus).

Dans la perspective du Marché Commun, le gouvernement français s'engage dans la définition d'une politique agricole cohérente. La FNSEA défend une **politique prix** tandis que le *CNJA* réclame une politique plus globale mettant l'accent sur la **réforme des structures** : « *Le CNJA ne se désintéresse pas de la question des prix agricoles mais l'amélioration du revenu pour un grand nombre d'exploitations dépend, en outre et surtout, de l'aménagement des structures, de la diminution de population, des débouchés, des transferts sociaux* »⁽⁵⁾ Par ailleurs, la **parité avec les autres secteurs** est toujours revendiquée. Ces prises de position sous-tendent un laminage des petites exploitations en faveur des plus importantes ou dynamiques.

Le 6 avril 1960, cinq projets de loi sont déposés au parlement : loi d'orientation, loi programme d'équipement, loi foncière, loi sur l'enseignement agricole et loi créant une assurance maladie chirurgie des exploitants. « *L'idée de base la plus révolutionnaire de la loi de 1960 était sans doute celle de confier à la profession le soin de gérer les politiques mises en oeuvre ; l'État n'intervenant plus que pour financer, contrôler, appuyer de son autorité les décisions et les remettre en cause en usant de son droit de veto chaque fois que l'intérêt général lui semblait négligé* ».⁽⁶⁾ Un an après la promulgation de la loi, deux décrets d'application seulement ont été publiés, les manifestations paysannes reprennent. Elles aboutiront à **loi complémentaire du 10 août 1962** apportant compléments et précisions en matière de **structures de production et de formation développement (SUAD)** des chambres d'agriculture. Il crée également *l'Association Nationale pour le développement agricole (ANDA)*, organisme paritaire État - Profession, chargé de gérer les recettes et dépenses afférentes au développement. Les recettes professionnelles provenant des taxes parafiscales sur certains produits agricoles traduisent un effort de solidarité entre les différents secteurs de l'agriculture. Enfin, l'évolution très rapide des techniques est facilitée à la base par l'action des *centres d'études*

agricoles (CETA) et des groupements de vulgarisation agricole (GVA). Afin d'assurer la coordination entre leurs actions, un organisme national est créé en 1976 : la fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole (FNGEDA).

Ce nouveau contexte bouscule tous les poncifs du discours agrarien : la *terre, patrimoine familial sacralisé*, devient un *outil de travail* soumis à remembrement; le *cheval et le boeuf de trait, animaux allégoriques du labeur paysan*, sont remplacés par le tracteur (140.000 en 1950 ; 1.000.000 en 1963) ; le *taureau reproducteur* autre animal emblématique, doit faire place au « *taureau à casquette* » (*l'inséminateur*) ; le fumier et le purin, véritable *or brun*, sont progressivement remplacés par les engrais minéraux ; les remèdes et traitements traditionnels, souvent complétés par des prières votives, disparaissent au profit des produits phytosanitaires et vétérinaires ; la *cohabitation des générations*, symbole de la solidarité familiale, est récusée par la nouvelle génération qui obtiendra en 1962 des aides de l'État à la cessation d'activité « *les indemnités viagères de départ* » etc. **En moins de 15 ans, l'univers agrarien se dissout. La ferme n'est plus auréolée des valeurs morales de Vichy ; elle est devenue une exploitation agricole, structure économique de base pour la reprise de la croissance. L'agriculture se moto-chimise** et toutes les productions augmentent quantitativement tandis que le laminage des exploitations agricoles se poursuit.

La transposition des lois de 60 vers d'autres pays ?

Les lois de 1960 et 1962 résultent d'une triple volonté :

- *Une volonté politique, les gouvernements successifs ayant toujours eu à coeur de promouvoir un enseignement de qualité pour un groupe social qui occupe une place importante dans la société,*
- *Une volonté de la profession agricole qui a très vite compris que la formation est le levier de toute forme de développement,*
- *Une volonté des familles qui, n'ont pas voulu voir leurs enfants échapper à l'effort général de scolarisation ce qui explique aussi leur forte implication dans tous les débats, relatifs à la formation initiale et continue.*

C'est la conjonction de ces trois volontés qui a abouti à la mise en place d'un dispositif performant, respecté et parfois envié par l'éducation nationale,

La démarche qui a conduit à cette situation n'est sans doute pas transposable en l'état, mais ses réussites et ses échecs sont autant, d'éléments qui peuvent servir à, la réflexion dans les pays qui s'interrogent sur leur dispositif de formation que ce soit en Afrique ou dans les Balkans

Les financeurs de projets s'assurent de la fiabilité de ceux-ci et de l'existence d'une réelle volonté des différents partenaires concernés de les conduire à leur terme, l'élaboration d'une loi d'orientation pouvant être le point de départ à condition qu'elle recueille l'adhésion de tous.

Source : D'après Jean-Claude Giraud, ingénieur général du GREF : in « actes des journées d'études : ingénierie des dispositifs de formation à l'international ; organisées à Montpellier en juin 2004 par Agropolis »

A partir de 1963-64, avec la mise en place de la **politique agricole commune (PAC)**, les « *technocrates bruxellois* » vont prendre une importance croissante à travers les **règlements produit par produit** générant des émeutes paysannes à répétition alternant avec les *séances marathon* et la « *politique de la chaise vide* » qui permettront finalement de « *faire avaler la pilule* »

Le 10 décembre 1968, le hollandais *Sicco Mansholt*, peu habitué aux subtilités du discours agrarien « *à la française* », vice-président de la Commission de Bruxelles, provoque un tollé général en publiant un mémorandum, connu sous le nom de « **plan Mansholt** », condamnant sans ambages la politique des hauts prix conduisant à des excédents incontrôlables et coûteux. Il préconisait d'une part la réduction de la population

agricole (de 10 à 5 millions), la restructuration des exploitations pour en faire des « *unités de production à résultats économiques optimum* », la promotion de « *groupements professionnels européens par produit* » en liaison avec les industries de transformation, d'autre part la reconversion des 5 millions d'hectares libérés par le reboisement, la création des parcs naturels et le développement d'activités de loisirs.

Qualifié de « *bombe Mansholt* », ce rapport déclencha la colère des organisations professionnelles, notamment du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) et des politiques qui retrouvèrent aisément les accents de la période agrarienne. Une « *commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française 1965-1985* » fut mise en place; elle produira un document « *politiquement correct* », connu sous le nom de « *Rapport Vedel* » entérinant « *avec nuances* » le diagnostic et mettant en garde contre les « *fausses panacées* ». Il restera de cet affrontement une extrême méfiance vis à vis de Bruxelles et de ses technocrates.

Le *premier choc pétrolier* (passage du prix du baril du *brent* de 10 à 35 \$ US), suite à la *guerre du Kip-pour* (6 octobre 1973) entraîne une crise économique majeure qui accélèrera le décrochage entre l'évolution du revenu agricole et celui des autres catégories socio –professionnelles. Deux années plus tard un accident climatique grave, « *la grande sécheresse de 1976* » aggrave les difficultés agricoles et entraînera la création de « *l'impôt sécheresse* ». Fondé sur la solidarité nationale, il provoquera les critiques de l'opinion publique. Les agriculteurs, en pleine crise, seront marqués par cette réaction et renforceront leurs actions d'information en soulignant la contribution de leur secteur devenue excédentaire à l'équilibre de la balance commerciale. Les politiques parleront alors de « *pétrole vert* ». Ces événements contribueront à accélérer des divergences de vue croissantes entre « *le mouvement de défense des exploitants familiaux* » (*MODEF*) créé en avril 1959 et le syndicalisme officiel (FNSEA, CNJA) qui aboutiront à la création en 1976 de la « *Confédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles* » marquant la fin du syndicalisme unique. Pas moins de 60 manifestations agricoles ont lieu en moyenne par année entre 1960 et 1972 ; le premier choc pétrolier qui perdure et la sécheresse seront à l'origine des manifestations violentes de 1976. Le *deuxième choc pétrolier* (1979) lié à la fin des livraisons iraniennes après le départ du Shah, accentua les effets du premier. Le *troisième choc* (1980-81) parachèvera la crise (en 3 ans, le baril de *brent* passe de 30 à 57 \$ US). *Le revenu agricole malgré un extraordinaire bond en avant de productivité est inférieur à celui de 1972*. En vingt ans, les investissements ont quasiment triplé. En 1959 les capitaux empruntés représentaient 26,2 % de la valeur de la production agricole ; ils représentent désormais 90 % et il faut penser à assurer le renouvellement des équipements les plus anciens.

La *nouvelle loi d'orientation votée en juillet 1980* doit faire franchir à l'agriculture française une nouvelle étape de son développement ; il faut désormais « *renforcer la compétitivité et l'organisation de l'agriculture* » afin qu'elle puisse jouer un rôle correspondant à ses potentialités en Europe et dans le monde. La loi prévoit la mise en place de plusieurs organismes nouveaux, le renforcement de l'organisation économique des producteurs et des marchés, la création d'un Fonds pour promouvoir les exportations et étoffer la politique de structures, la reconnaissance du statut de coresponsabilité des épouses d'agriculteurs.

Durant les *Trente Glorieuses*, la population française est passée de 41 millions (1945) à 53,9 millions (1980) ; le nombre d'exploitations agricoles a régressé de 2.350.000 à 1.232.000 unités **soit une disparition moyenne de 37.270 exploitations/an correspondant à 102 par jour** ; la population rurale confirme sa marginalisation (de 46 à 27 %) et la population agricole poursuit son déclin (de 25 à 8,8 %). Le parc de tracteurs en passant de 68.000 à 1.500.000, tandis que les chevaux régressaient de 3 millions à 182.000, illustre la profonde mutation vécue; les moissonneuses-batteuses passaient de 1160 à 142.000 ; la consommation d'engrais de 1.130.000 tonnes à 5.609.000 tonnes; les rendements moyens de blé tendre sont passés de 16,5 à 50,5 quintaux/ha, le maïs de 10,3 à 54,9 et l'orge de 14,9 à 41,4. La production nette par actif agricole masculin convertie en calories a sextuplé

Le nombre de personnes nourries par actif agricole, en passant de 5,5 à 30 a plus que quintuplé (x 5,45).

V Depuis 1980 : crises, mutations et poursuite du laminage

Le troisième choc pétrolier marque une rupture définitive avec la période des « *Trente glorieuses* » ; l'économie mondiale entre dans une phase de *stagflation* (forte hausse des prix associée à une faible croissance, de *chômage* et d'un accroissement substantiel du *déficit des finances publiques*. Elle conduisit les États à *restaurer les mécanismes du marché*, notamment après le **krach d'octobre 1987**. Sur ce fond de *crise économique profonde*, une succession d'événements au niveau mondial et européen annoncent de profonds changements :

- le passage d'une **population mondiale** de 4 (1974) à 5 milliards (1987) et les perspectives d'un croît annuel de 100 millions et d'une population de 10 milliards en 2050, dans un contexte de crise énergétique, allaient réveiller les craintes malthusiennes sur les limites des ressources naturelles de la planète et la dégradation de l'environnement. Elle entraîna une forte montée en puissance de la **conscience écologique** qui s'installa comme une composante principale de la pensée et devint un puissant facteur de transformation de la société
- La **chute du Mur de Berlin** (novembre 1989) marquait la fin de la *guerre froide* au profit de la *mondialisation* et ouvrait des perspectives d'extension de l'Union Européenne vers les pays Baltes et de l'Europe centrale et balkanique.
- **L'élargissement progressif de l'Europe des Six** (1957) à 9 (1973), 10 (1981), 12 (1985) et 15 (prévu en 1995) et l'instauration de *l'Acte Unique Européen* (1986) ouvrant la voie à **l'Union européenne** renforçaient l'emprise européenne sur les Etat-Nation et la consacrait comme un grand pôle de la mondialisation émergente aux côtés de l'Amérique du Nord et du Japon
- Enfin, les progrès rapides des technologies du traitement électronique de l'information et la diffusion accélérée du matériel informatique annonçaient **la révolution informationnelle et technologique** actuellement en cours.

En termes d'agriculture française, cette période est marquée par le *changement de la majorité au pouvoir* (mai 1981) entraînant des divergences de vue avec la FNSEA et le CNJA qui s'opposent aux *offices fonciers*, au *financement public de l'accession à la terre*, aux *solutions standards d'organisations économiques* de la production et du marché et sur la mise en place de *prix différenciés* en fonction des volumes de production. Ces divergences aboutiront à une manifestation de 120.000 paysans à Paris (23 mars 1982).

De manière concomitante, apparaît le 4 juin 1981, après le MODEF, un nouveau syndicat : **la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans** qui, par fusion avec la « **Fédération nationale des syndicats paysans** et les *syndicats départementaux*, généreront le 29 avril 1987 la **Confédération Paysanne**, membre de la *coordination paysanne européenne* et du mouvement paysan mondial *Via Campesina*.

Les négociations du GATT et de la PAC sont l'occasion de nombreuses manifestations devant l'accroissement des disparités des revenus : en France, 90 % des exploitations ne totalisent que 50 % du revenu agricole net et au niveau communautaire 80 % des fonds du FEOGA vont à 20 % des exploitations. A côté d'une agriculture riche existe une agriculture endettée qui subit, depuis les chocs pétroliers, la baisse des prix agricoles et la montée des prix des consommations intermédiaires. De ce mécontentement naîtra (en 1991) la **Coordination rurale union nationale** qui deviendra un nouveau syndicat en 1994 en absorbant la **Fédération française de l'agriculture**.

Outre l'éclatement du syndicalisme unitaire, la crise montante oblige l'Europe à regarder en face la question de la superproduction agricole (les fameuses « *montagnes de beurre* » et « *rivières de lait* »). En 1984, sont mis en oeuvre les **quotas laitiers** et en 1988 le **gel des terres volontaire ou obligatoire**. Ces mesures déclenchent la colère d'une nouvelle force politique montante, les « **Agrologistes** » qui dénoncent la production intensive favorisée par la PAC entraînant pollution des nappes phréatiques (nitrates), une difficile gestion des déchets de l'élevage et un gaspillage énergétique (par exemple, aux Pays-Bas chaque calorie alimentaire produite consomme 10 calories) et une alimentation de plus en plus artificielle entraînant des risques potentiels pour la santé: « *veaux nourris aux hormones (anabolisants), fruits et légumes gorgés*

d'eau, volailles farineuses etc. et un désastre écologique lié à la « *débocagisation* » (arrachage des haies, comblement et/ou réaménagement des fossés) entraînant ruissellement des eaux, inondations et pollution des eaux.

En 1986 apparaît en Grande-Bretagne la crise de la « *vache folle* », l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Dès 1992, les premiers cas en sont signalés en France; elle allait contribuer à jeter une grande suspicion vis-à-vis de la consommation de la viande bovine et sera l'occasion de dénoncer les grandes firmes multinationales qui ont voulu « *transformer de paisibles herbivores en carnivores* » au travers des « *farines d'origine animale* ». Cette grande crise, encore présente puisque de nouveaux cas peuvent survenir jusqu'à la fin 2001 compte tenu de la durée de la période d'incubation, amplifiera la portée d'autres crises plus localisées comme les « *poulets à la dioxine* », les aliments infestés par la *listéria* ou la *salmonelle*, l'*usage des quatre antibiotiques* favorisant la croissance animale, ou redoutables par leur caractère épidémiologique : la « *Fièvre aphteuse* » qui entraînera, comme la « *vache folle* », des abattages aussi massifs que spectaculaires. De manière concomitante les **productions végétales**, avec l'affaire des *huiles frelatées* et l'arrivée des *plantes transgéniques (OGM)* font également l'objet de vives polémiques sur la place publique.

Ces crises, largement médiatisées, en mettant en évidence les dangers des mouvements insuffisamment contrôlés des produits agricoles et des techno biologies imposeront le concept de « **traçabilité** » et contribueront à la montée du sentiment de « *mal bouffe* », favorable à l'*agriculture biologique* alternative à l'*agriculture conventionnelle*, jadis qualifiée de *moderne* mais jugée désormais polluante et dangereuse pour la santé. Ce contexte de tensions sur les choix technologiques est amplifié par la crise économique exacerbée par la préparation de la **réforme de la PA C** qui sera arrêtée en 1992 dans le cadre du **grand marché européen** (les prix seront désormais fixés en fonction des cours mondiaux et les aides à la production remplacées par des aides aux exploitants) et la **volonté américaine de pénétrer le marché européen** en attaquant ses soutiens aux agriculteurs et le **régime de préférence communautaire** dans le cadre des négociations du **GATT**, puis de l'**OMC** (accord conclu le 15 décembre 1993 entre 117 pays). Les **tempêtes de décembre 1999** et les **inondations de 2001** viendront compléter ce long tableau apocalyptique.

Malgré ce marasme, les agriculteurs continuent à innover et à se battre comme en témoigne la **moisson sur les champs Elysées** organisée par le CNJA le 24 juin 1991 ; à cette occasion 10.000 palettes furent amenées par 400 camions pour reconstituer en une nuit un champ de 3,5 ha « *prêt à moissonner* » afin de montrer aux citoyens que « *les produits agricoles ne poussaient sur les rayons des supermarchés mais étaient naturels* ».

Avec obstination, ils continuent à se moderniser pour améliorer leurs performances et la gestion de leurs entreprises ; ils ont un **recours accru à l'informatique**, notamment pour optimiser l'efficacité des intrants par une utilisation plus fine au niveau de chaque bête, de chaque parcelle. Ils s'engagent par ailleurs dans la fourniture de **produits de qualité** classés sous des rubriques « **appellation d'origine contrôlée** » (AOC), « **labels** », « **produits certifiés** ». D'autre optent pour la **diversification** à côté des *biocarburants*, alternative à la jachère nue, apparaissent ponctuellement des élevages d'animaux exotiques jugés à viande meilleure pour la santé (*bisons, autruches*) ou utiles aux débroussaillage (*lamas*) ou de plantations de fruits exotiques (*kiwis*).

L'agriculture française continue à produire plus et mieux. La France découvre en 1997 (rapport de Clovis Faki au Conseil Économique et Social) qu'elle est devenue **le premier pays agricole et agroalimentaire de l'Union Européenne et le deuxième exportateur mondiale de produits agricoles et agro-alimentaires**. La prise de conscience des effets de la crise face à cette importance économique avérée, et la longue histoire liant la République et la paysannerie, se traduiront à l'occasion de la préparation de la dernière **loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999**. Bien qu'initiée en 1996, elle fera l'objet, malgré le changement de majorité parlementaire, d'une discussion ininterrompue article par article. Elle donnera lieu à de nombreuses commissions officielles, des séries d'entretiens aux plus haut niveau et démontrera les larges capacités de relais du secteur agricole dans la classe politique. Elle donnera lieu à presque mille amendements à l'Assemblée, six cents au Sénat et fut votée en première lecture à l'Assemblée Nationale par un hémicycle comble.

Outre les dispositions relatives à la qualité des produits et à la sécurité **alimentaire**, elle renforce le rôle des organisations de producteurs et introduit une innovation : les **contrats territoriaux d'exploitation (CTE)**

conclu pour une durée de cinq ans entre l'administration et les exploitants qui le souhaitent. Ils comprennent deux parties assorties d'aides financières publiques : une *partie économique* (performance, productivité, exportation, emploi) et une *partie sociale et environnementale* prenant en compte la fonction d'intérêt collectif que remplit l'agriculture (mise en valeur du paysage, protection des sols et des rivières, entretien du patrimoine rural) et qui doit être rémunérée. De fait, elle réinscrit le paysan dans le territoire en prenant acte de son rôle social ; il devient responsable du territoire en tant que bien collectif à travers son activité de production. La multifonctionnalité du métier d'agriculteur est reconnue et rétribuée.

Cette période de 20 ans est également marquée par le *vieillessement des populations rurales et des chefs d'exploitation*. Il faudrait environ 12.000 installations par an pour arriver à garder une population agricole à hauteur de 3-3,5 % du total des actifs... ; ils s'en installent 8 000 à 9 000 par an, voire moins, auxquels s'ajoutent les « *installations spontanées* ». Il reste 680.000 fermes dont seulement 405.000 sont qualifiées d'exploitations professionnelles *et 70 % sont localisés à moins d'une heure d'une ville. Les « plus de cinquante ans » représentaient, en l'an 2000, 47 % des agriculteurs ; ce qui signifie qu'un peu moins de la moitié des agriculteurs français partirait à la retraite dans les dix prochaines années. Combien de jeunes remplaceront ces 238 000 futurs retraités ? Selon les dernières données, en étant optimiste, 80 à 90 000 maximums.

Un tiers des cantons, les plus enclavés, voit leur population s'amenuiser et vieillir tandis qu'un autre tiers enregistre les plus forts taux de croissance démographique du pays. Ils sont situés à la grande périphérie des métropoles, le long des zones frontalières, le long des grands axes de communication et dans les grandes vallées fluviales. **De fait, la France agricole ne « tient » plus que la moitié du sol.** A côté des emprises des villes, des industries, des infrastructures de transport qui contrôlent un espace grandissant, l'on voit des zones rurales se densifiant par l'arrivée d'une population non agricole (retraités, cadres et employés) tandis que d'autres enregistrent une extension des superficies des forêts et des friches qui auraient doublées par rapport à celles de 1900 et seraient égales à celles du bas Moyen Age (30 % du territoire national). Ces espaces autorisent, pour la plus grande joie des écologistes, mais pas des éleveurs, le retour des loups, lynx, ours et vautours que nos aïeux avaient effacés du paysage. Depuis le colloque de Lurs (1966) où furent inventés les *parcs régionaux*, se reconstruisent de nouveaux liens entre la société, l'espace et la production pour essayer de rendre compatible la campagne des champs et pâturages et la campagne « espace naturel ».

Une autre réalité est apparue dans le secteur agricole : **le poids grandissant des 3124 industries agro-alimentaires** (représentant un chiffre d'affaires de 709.552 MF en 1999) **et des grands groupes de distribution** qui imposent le plus souvent leurs prix et leurs conditions aux producteurs. L'agriculture est devenue l'enjeu d'immenses batailles commerciales entre les pays qui subventionnent leurs producteurs et ceux qui laissent le marché décider. Vu l'importance des sommes en jeu, notamment publiques, la répartition entre les différentes catégories d'exploitations et le très fort excédent du commerce extérieur dégagé, cette bataille commerciale est aussi bien financière que politique. L'**Gat**, doté de moyens de plus en plus sophistiqués (statistiques, comptabilité nationale, accès aux bases de données, etc.) accumule les informations pour planifier l'évolution et le développement du secteur. Il exerce désormais un triple rôle : validation du travail et du capital au travers du contrôle des prix, régulation des marchés et sélection des exportations au nom de la compétitivité internationale ; il a permis l'émergence d'une agriculture très performante aux mains de moins de 200 000 chefs d'entreprise artisans de « progrès », celui là même qui, venu du Nord il y a 150 ans, fut à la base des évolutions relatées dans ce texte.

De fait, l'agriculture échappe peu à peu aux agriculteurs notamment quand on évoque les questions de marchés internationaux, de santé, de biotechnologies ou d'environnement. Une très large part des décisions concernant son avenir est de plus en plus prise à Bruxelles dans le cadre de *l'Europe Verte*, objet de négociations incluant également d'autres préoccupations permettant l'intégration la plus harmonieuse possible entre les 15 pays la composant et les 13 autres candidats à l'intégration. **Pour continuer à peser, la profession doit se renforcer au niveau national et européen pour se faire entendre à Paris et à Bruxelles car les risques de marginalisation s'accroissent.**

L'**enseignement agricole** pour s'adapter à ce nouveau contexte (notamment la ruralisation montante) a du être rénové par plusieurs lois portant sur la réforme de la formation professionnelle (24/02/1984, 18.1.88, 3.01.91, 31.12.91, 17.7.92, 27.7.93, 20.12.93, 6.5.96). Cette rénovation porte sur l'organisation de l'enseignement, ses programmes, l'architecture modulaire, les procédures d'évaluation, le contrôle continu, la conjonction de la théorie et de la pratique, l'enseignement socioculturel, les rapports contractuels entre l'établissement et ses usagers, les contacts avec les familles, la profession, les élus locaux favorables à un fort enracinement régional.

Le laminage, par concentration spécialisation, a poursuivi son oeuvre tout au long de ces 20 années. De 1980 à 1999, alors que la **population nationale** passait de 53,9 millions à 59,4 millions, le nombre d'exploitations agricoles chutait de 1.232.000 à 680.000 dont 405.000 qualifiées de « *professionnelles* » soit une disparition de 45 % (ou 67 % si l'on ne retient que les seules professionnelles) correspondant à une **disparition journalière de 80 (ou 119) exploitations**. Bien que diminuant, par rapport à la population active globale de 8,8 à 4, chaque unité de la population active agricole nourrit désormais 62 personnes pour 30 en 1983. Ces données globales occultent le clivage croissant entre les 200 000 « *grosses* » exploitations à caractère industriel et les autres de taille moindre. Cette situation contribue à expliquer l'éclatement de l'**unité syndicale** agricole patiemment construite après la seconde guerre mondiale et l'apparition de nouveaux syndicats politiquement marqués à droite comme à gauche

Bien que passant de 27 à 23 % la **population rurale**, compte tenu de l'augmentation de la population globale, connaît une diminution moindre (de 14.553.000 à 13.662.000), notamment par les 4819 communes intégrées dans les *couronnes périurbaines* et *multi polarisées* représentant de forts taux de croissance par migration (0,73 0,65%) alors que les 18.425 autres enregistrent des taux de 0,07 %. L'espace à dominante urbaine gagne les communes de l'espace rural par vagues concentriques repoussant toujours plus loin les limites de l'influence des villes et dessinant une nouvelle carte de l'occupation de l'espace

Les chevaux de trait sont tombés à 28.000 tandis que le **parc des matériels** « *traditionnels* » régressait, au profit d'une montée en puissance et d'une utilisation plus intensive. On compte aujourd'hui 1.312.000 tracteurs pour 1.500.000 en 1980, 105.000 moissonneuses batteuses pour 142.000 en 1980 mais d'autres appareils automoteurs sont apparus : moto houe, moto bobineuse, ensileuse, machines à vendanger, etc. La **consommation d'engrais** s'est stabilisée, voire tend à baisser avec 191 kg par ha cultivé ; elle reste en de ça des pays du Nord (Pays-Bas : 258 kg ; Belgique : 234, Grande-Bretagne : 216, Irlande : 205) à l'exception de l'Allemagne (175).

Avec la ruralisation croissante, l'émergence des biotechnologies et des écologistes, le poids des industries agro-alimentaires et des centrales d'achat des chaînes de distribution, l'emprise grandissante des administrations (nationale et européenne) dans l'actuel contexte de mondialisation et d'élargissement de l'Union Européenne, **le secteur agricole échappe peu à peu aux agriculteurs**.

En guise de conclusion

La révolution informationnelle et technologique en cours ne mettra pas fin au laminage des exploitations agricoles commencé depuis 130 ans ; elle pourra, selon toute vraisemblance, le conforter en accentuant les disparités de performances entre les exploitations et accélérer le processus de « **concentration - spécialisation** » d'autant plus que les exploitants vieillissent et leurs départs à la retraite ne sont plus compensés par les installations de jeunes.

Progressivement, technologie et vieillissement semblent conduire la **population agricole** au 1 % de la population active considéré comme un indicateur de pays post-industriel, alors que la **population rurale** pourrait connaître un renouveau par le développement des activités touristiques et l'arrivée des retraités, des *jeu*

nes et moins jeunes créant des petites entreprises délocalisées de prestations de services ou de productions artisanales

Cette nouvelle période pourrait bien être celle de « l'ultime laminage, du renouveau rural et des espaces naturels protégés » mais il est trop tôt pour le dire face aux multiples inconnues de court et moyen termes : conséquences de l'élargissement de l'Union européenne à vingt-cinq pays, les questions énergétiques, les changements climatiques et les impacts géopolitiques d'un monde allant vers les 9,3 milliards d'individus (prévu en 2050) où la population des pays développés stagnera à son niveau actuel (1,2 milliard) tandis que l'essentiel des 3 milliards supplémentaires sera à la charge d'un nombre réduit de pays en développement d'Afrique et d'Asie notamment « les plus pauvres » qui passeront de 660 millions à 1,8 milliard.

Montpellier, le 6 septembre 2002

Pierre DEBOUVRY

Tableau de synthèse du laminage des exploitations agricoles françaises de 1870 à 1999

Année	Population totale	Population rurale (en%)	Population agricole (en%)	Exploitations agricoles	Nombre d'exploitations agricoles fermées en moyenne/jour
1870	36 000 000	69	48	5.700.000	262
1945	41 000 000	45	25	2 350 000	
1945	41 000 000	45	25	2.350.000	102
1980	53 900 000	27	8.8	1.232.000	
1980	53 900 000	27	8.8	1 232 000	80
1999	59 400 000	23	5	680 000	

Tableaux de synthèse du nombre des exploitations européennes de 1990 à 2000

Pays	1990	1995	2000
Allemagne	653,55	566,91	471,96
Autriche		221,75	199,47
Belgique	85,04	70,98	61,71
Danemark	81,27	68,77	57,83
Espagne	1593,64	1277,6	1287,42
Finlande		100,95	81,19
France	923,59	734,80	663,81
Grèce	850,14	802,41	817,06
Hollande	124,8	113,2	101,55
Irlande	170,58	153,42	141,53
Italie	2664,55	2482,1	2153,72
Luxembourg	3,95	3,18	2,81
Portugal	598,74	450,64	415,97
Royaume-Uni	243,06	234,5	233,25
Suède		88,83	81,41
TOTAL		7370,04	6770,67

Source : Agreste <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bibliographie

- P. BEZBAKH et S. GHERARDI (sous la direction de). Dictionnaire de l'économie. Éditions Larousse - Le Monde, 2000.
- Michel BOULET (sous la direction de). Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture. 1760-1945. Actes du colloque ENESAD 19-21 janvier 1999. Ed. Educagri, 2000.
- CONTE. Les paysans de France de l'an 1000 à l'an 2000. Éditions Plon, août 2000.
- G. DUBY et A. WALLON (sous la direction de). Histoire de la France Rurale. Tomes III et IV. Éditions du Seuil, 1976.
- FNSEA-CNJA. 100 ans de syndicalisme agricole.
- D. et M. FREMY (sous la direction de). Quid 2000. Éditions Robert Laffont.
- HERVIEU et J.VIARD. L'archipel paysan; la fin de la république agricole.
- Éditions de l'Aube, 2001. / Au bonheur des campagnes, Éditions de l'Aube, 2001.
- Edgar PISANI. Utopie foncière. Ed. L'air du Temps, Gallimard, 1977.
- E. WEBER. La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914. Fayard, Éditions R